



CIRCULATION INTERDITE À PARTIR DE 6H

- Avenue Maréchal de Tassigny
- partie de la rue Ampère jusqu'à la place Decker
- Place decker
- Rue du port
- Giratoire Moulin du Roy
- Place Gambetta
- Rue le Dressay
- rue le Pontois
- rue de Bazvalan
- Rue Le Grand
- Rue Decker (à partir de la Rue Le Grand)



CIRCULATION INTERDITE À PARTIR DE 15H30

L'ensemble des rues débouchant sur le parcours seront mises en impasse et à double voie



BUS GRATUITS
Toute la journée du samedi 26 juillet



STATIONNEMENT INTERDIT
Sur l'ensemble du parcours à partir de 22h le vendredi 25 juillet



PARKING VÉLOS
Place decker
Au bout de la promenade de la Rabine



PARKING PMR
Rue Alain le Grand
Rue de la Tour d'Auvergne
Parking de la Place de la République



PARKING OUVERT



PARKING GRATUIT



PARKING FERMÉ

DÉPART RÉEL
ROUTE DE ROGUEDAS
17H40

DÉPART FICTIF
GAMBETTA
17H25

À partir de 6h
samedi 26 juillet

À partir de 6h
samedi 26 juillet

Relais Bilaire

Gare SNCF

Palais des arts

Ryckebush

Av. de la Marne

Av. du président F. Roosevelt

Bd. du Colonel Rémy

Bd. des îles

Route de la côte du Vincin

Route de Chesnaie

Commerce

Rue Jean Jaurès

Rue du Port

Rue Alexandre Le Pontois

Rue Francis Decker

Rue Joseph Le Brix

Rue Hoche

Rue du Mené

Place Maurice Marchais

Place de la Madeleine

Racker